



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES ASSEMBLÉES
SERVICE DES SÉANCES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 JUIN 2022

[CA 2021 – BS – 28 RAPPORTS]

1 Monsieur Arnaud MERCIER

Rapport d'activité des services du Département des Bouches-du-Rhône - Exercice 2021.

Propose de prendre acte du rapport d'activité des services du Département des Bouches-du-Rhône – exercice 2021.

2 Madame Véronique MIQUELLE

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique du Département.

Propose d'approuver, conformément aux propositions du rapport, les créations et transformations d'emplois permanents à l'effectif théorique global du Département.

3 Madame Véronique MIQUELLE

Actualisation du RIFSEEP.

Propose d'approuver :

- La classification en BG 3 des auxiliaires de puériculture suite à leur passage en catégorie B,
- la classification en AG5 de l'emploi de technicien de laboratoire (et en CG1),
- la réactualisation des corps de référence et des montants plafonds pour les ingénieurs, les techniciens, les psychologues, les pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes, manipulateurs d'électroradiologie médicale, masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes territoriaux.

4 Madame Véronique MIQUELLE

Actualisation du périmètre des astreintes et des permanences.

Propose d'approuver l'actualisation du périmètre des astreintes et des permanences telles qu'elles figurent en annexe, à savoir l'ajout de la précision sur l'astreinte de décision du directeur général des services qui peut être assurée, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par un directeur général adjoint de la collectivité ou, à titre exceptionnel par un directeur en cas d'absence ou d'empêchement simultané du directeur général des services et des directeurs généraux adjoints.

5 Madame Véronique MIQUELLY

Règlement du temps de travail dans les services du Département des Bouches-du-Rhône : régime général.

Propose :

- d'approuver le régime général du temps de travail applicable, à compter du 1^{er} janvier 2023, aux services du Département des Bouches-du-Rhône dans les conditions définies dans le rapport joint à la présente délibération ;
- d'approuver le règlement général intérieur joint à la présente délibération ;
- d'abroger les délibérations n°197 du 21 décembre 1972, n°57 du 31 mai 1974, n°364 du 15 janvier 1979 et la note de service du 19 novembre 2012, la délibération n° 107 du 15 décembre 2000 relative à l'A.R.T.T., la délibération n°50 du 23 octobre 2009 relative à la journée de solidarité, ainsi que toutes les dispositions des délibérations, décisions, notes de service qui seraient contraires au nouveau règlement approuvé par la présente délibération à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération ;
- de préciser que les fonctions soumises à des particularités justifiant des dérogations au régime général font l'objet de régimes spécifiques approuvés par délibérations distinctes.

6 Madame Véronique MIQUELLY

Règlement du temps de travail dans les services du Département des Bouches-du-Rhône : régimes spécifiques de certains services du secteur sanitaire et social.

Propose :

- d'approuver les régimes spécifiques du temps de travail applicables, à compter du 1^{er} janvier 2023, à certains services du département des Bouches-du-Rhône du « secteur sanitaire et social » dans les conditions définies dans le rapport joint à la présente délibération ;
- d'abroger toutes les dispositions des délibérations, décisions, notes de service qui seraient contraires aux régimes spécifiques approuvés par la présente délibération.

7 Madame Véronique MIQUELLE

Règlement du temps de travail dans les services du Département des Bouches-du-Rhône : régimes spécifiques de certains services du secteur technique.

Propose :

- d'approuver les régimes spécifiques du temps de travail applicables, à compter du 1^{er} janvier 2023, à certains services du Département des Bouches-du-Rhône du « secteur technique » dans les conditions définies dans le rapport joint à la présente délibération ;
- d'abroger toutes les dispositions des délibérations, décisions, notes de service qui seraient contraires aux régimes spécifiques approuvés par la présente délibération.

8 Madame Véronique MIQUELLE

Règlement du temps de travail dans les services du Département des Bouches-du-Rhône : régimes spécifiques de certains services du secteur culturel et transversal.

Propose :

- d'approuver les régimes spécifiques du temps de travail applicables, à compter du 1^{er} janvier 2023, à certains services du Département des Bouches-du-Rhône du « secteur culturel et transversal » dans les conditions définies dans le rapport joint à la présente délibération ;
- d'abroger toutes les dispositions des délibérations, décisions, notes de service qui seraient contraires aux régimes spécifiques approuvés par la présente délibération.

9 Madame Véronique MIQUELLE

Compte rendu à l'assemblée de l'exercice par la Présidente du Conseil départemental de la compétence qui lui a été déléguée en matière de décisions d'ester en justice.

Propose de prendre acte du compte-rendu, annexé au rapport, des décisions prises par la Présidente du Conseil départemental en matière d'actions en justice, sur la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022 en vertu des délégations de compétence qui lui ont été consenties par l'assemblée départementale par délibération du 1^{er} juillet 2021.

10 Madame Corinne CHABAUD

Information concernant les marchés et avenants notifiés supérieurs à 25 000 € HT.

Propose de prendre acte en vertu de la délégation de compétence consentie à la Présidente par l'assemblée départementale par délibération du 01 juillet 2021, des états récapitulatifs :

- des marchés publics dont le montant du marché est supérieur ou égal à 25 000 € HT, notifiés entre le 01/01/2022 et le 25/04/2022 inclus,
- des avenants aux marchés publics, dont le montant du marché est supérieur ou égal à 25 000 € HT, notifiés entre le 14/10/2021 au 29/04/2022 inclus.

11 Monsieur Patrick GHIGONETTO

Bilan annuel des autorisations d'occupation temporaire en 2021.

Propose de prendre acte dans le cadre de l'article L. 3211-2 du code général des collectivités territoriales et suivant les termes de la délibération n° 117 du 31 mars 2017, du compte rendu pour l'année 2021 des autorisations d'occupation temporaire portant sur le domaine public et privé du Département et relevant de la direction des études, de la programmation et du patrimoine et de la direction de la forêt et des espaces naturels.

12 Madame Nicole JOULIA

Direction de la culture : ajustements des coûts de vacances par catégories.

Propose d'approuver les ajustements relatifs à la répartition des coûts de vacances par catégories conformément à l'annexe 1 du présent rapport.

13 Monsieur Jean-Marc PERRIN / Mme Valérie GUARINO

Mise à jour du règlement départemental d'aide sociale.

Propose d'approuver l'intégration de deux nouvelles fiches relatives à l'aide à la vie partagée au sein du règlement départemental de l'aide sociale.

14 Monsieur Yves MORAINÉ

Délégation de pouvoir consentie en matière de dette, trésorerie et placements à la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône - Ajustement des modalités d'emprunt.

Propose :

- de modifier la délégation donnée à la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en matière de dette et ainsi d'approuver l'application d'un nouveau taux actuariel plafond de 3,8 % pour les emprunts à taux fixe souscrits par le Département ;
- de confirmer l'ensemble des autres éléments de la délibération n°CD-2022-03-25-10 du Conseil départemental du 25 mars 2022 qui ne sont pas modifiés.

15 Monsieur Yves MORAINÉ

Garanties d'emprunt - Règlement et conditions d'octroi.

Propose :

- d'adopter le règlement d'attribution des garanties d'emprunt du département des Bouches-du-Rhône présenté en annexe, pour une mise en application au 15 juillet 2022 ;
- de modifier le règlement budgétaire et financier du Département comme indiqué dans le rapport.

16 Monsieur Yves MORAINÉ

Provision pour risques financiers - Exercice 2022.

Propose :

- de mettre fin au dispositif de provisionnement forfaitaire en vigueur au Département des Bouches-du-Rhône conformément aux observations de la Chambre régionale des comptes ;
- d'autoriser la reprise de la provision pour risques financiers liée aux garanties d'emprunt devenue sans objet pour la somme de 18 123 349 €.
- de prendre acte de la situation financière des différents organismes garantis telle qu'exposée dans le rapport de présentation.

17 Monsieur Yves MORAINÉ

Etats des restes à recouvrer au 31 décembre 2021 et des admissions en non-valeur du Payeur départemental.

Propose :

- de constater que l'état des restes à recouvrer des titres émis jusqu'au 31 décembre 2021, s'établit à 59 004 784,41 €, dont 57 392 052,58 € au titre du budget général et 1 612 731,83 € au titre des budgets annexes,
- d'admettre en non-valeur la somme de 650.015,01 € au titre du budget général.

18 Monsieur Yves MORAINÉ

Compte de gestion pour l'exercice 2021.

Propose d'arrêter le compte de gestion de l'exercice 2021 (budget principal, budgets annexes et valeurs inactives) présenté par le comptable public.

19 Monsieur Yves MORAINÉ

Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget principal.

Propose d'adopter le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

○ Investissement	-283 050 489,47 €
○ Fonctionnement	+362 511 931,48 €
○ Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021	+79 461 442,01 €

20 Monsieur Yves MORAINÉ

Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

Propose d'adopter le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe du centre médico-psycho-pédagogique départemental arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

○ Investissement	+186 472,31 €
○ Fonctionnement	+628 672,57 €
○ Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021	+815 144,88 €

21 Monsieur Yves MORAINÉ

Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

Propose d'adopter le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

○ Investissement	+3 293 477,70 €
○ Fonctionnement	+3 531 870,68 €
○ Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021	+6 825 348,38 €

22 Monsieur Yves MORAINÉ

Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe laboratoire départemental d'analyses (LDA).

Propose d'adopter le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

○ Investissement	+639 185,11 €
○ Fonctionnement	+1 510 082,78 €
○ Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021	+2 149 267,89 €

23 Monsieur Yves MORAINÉ

Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe ports départementaux.

Propose d'adopter le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe des ports arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

○ Investissement	+10 012,82 €
○ Fonctionnement	-10 012,82 €
○ Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021	+0,00 €

24 Monsieur Yves MORAINÉ

Budget principal - Budget supplémentaire pour l'exercice 2022.

Propose :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2022 pour le budget principal ;
- de réduire l'emprunt d'équilibre de 34 910 089,74 €, soit un total inscrit après budget supplémentaire de 591 975 480,84 € ;
- d'adopter les variations, créations, ajustements et clôtures d'autorisations de programmes prévues au présent budget ainsi que les affectations concernées conformément aux tableaux annexés ;
- d'adopter les créations et ajustements d'autorisations d'engagements prévues au présent budget ainsi que les affectations concernées conformément au tableau annexé ;
- d'autoriser les régularisations de suramortissements, par crédits d'ordre non budgétaires, décrites dans ce rapport du budget supplémentaire pour l'exercice 2022 ;
- de préciser que le budget est adopté, sans vote formel, par chapitre, selon une approche par nature.

25 Monsieur Yves MORAINÉ

Centre médico-psycho-pédagogique - Budget supplémentaire 2022.

Propose :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2022 pour le budget annexe du CMPP départemental ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M22.

26 Monsieur Yves MORAINÉ

Direction des maisons de l'enfance et de la famille - Budget supplémentaire 2022.

Propose :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2022 du budget annexe de la DIMEF ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M22 ;
- d'autoriser la régularisation des suramortissements, par crédits d'ordre non budgétaires, constatés sur le budget de la DIMEF et décrite dans le présent rapport.

27 Monsieur Yves MORAINÉ

Laboratoire départemental d'analyses - Budget supplémentaire 2022.

Propose :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2022 pour le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses (LDA) ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M52.

28 Monsieur Yves MORAINÉ

Ports départementaux - Budget supplémentaire 2022.

Propose :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2022 pour le budget annexe des Ports Départementaux ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M4.